


## 4. MACHINE (FRAISEUSE/HURE/C61FR0701/C61FR0701)

### 4.1. IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT

Désignation	Fraiseuse
Constructeur / Marque	HURE
Numéro de série	C61FR0701
N° ou repère client	C61FR0701
Marquage	Sans objet
Photo de la machine	

### 4.2. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE L'EQUIPEMENT

Energies mises en oeuvre	Electrique
Modes de fonctionnement présents sur l'équipement	Marche / arrêt
Nombre de postes de travail lors de la vérification	1
Nombre de postes de travail disponibles	1
Outil / Equipement interchangeable installé lors de la vérification	Fraise
Autres caractéristiques principales	Alimentation par interrupteur général verrouillable Présence d'un étau fixé sur table

### 4.3. DISPOSITIFS DE SECURITE PRINCIPAUX PRESENTS

Organe(s) d'arrêt d'urgence	Bouton(s) poussoir(s) coup de poing à accrochage
Dispositif limitant l'utilisation	Interrupteur général cadenassable
Protecteurs fixes	Oui
Protecteurs mobiles	Associés à un dispositif de verrouillage
Protecteurs réglables	Réglage manuel sans outil
Dispositif de séparation et de purge des énergies	Electrique
Eclairage de la zone de travail	Oui

#### 4.4. CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Réglementation prise en référence	Article 3 de l'arrêté du 05/03/1993 (modifié) retenu contractuellement : Machine non soumise au code du travail ou machine utilisée en Industries Extractives
Périodicité retenue par le client (mois)	Mission ponctuelle
Conditions de réalisation de la vérification	Machine en service, essais de fonctionnement non réalisées faute d'accompagnement, Machine hors service, aucun essai de fonctionnement réalisé
Modes de fonctionnement lors de la vérification	Marche / arrêt (Action de l'opérateur)
Lieu de vérification / Emplacement	Raffinerie TOTAL - Atelier Mécanique
Document(s) présenté(s)	Aucun
Modifications apportées sur la machine	Aucune à notre connaissance
Date de vérification de l'équipement (mission > 1 jour)	27/07/17

#### 4.5. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission ont mis en évidence des anomalies ou défauts auxquelles il y a lieu de remédier dans les meilleurs délais.

Eléments vérifiés	Observations	N°
Dispositifs déterminants pour la sécurité (DDS) / Présence de dispositif de protection contre la mise en marche involontaire de mouvements dangereux.	L'asservissement du protecteur translucide devant l'outil ne fonctionne pas.	4
Etat général / Eclairage	Remettre en service le point lumineux	5
Etat des éléments mécaniques / Freins	Remettre en service le frein vertical de la table	6
Etat des organes de service / Organe de mise en marche	Identifier les organes de commande, effacées	7
Etat des dispositifs d'alerte et de signalisation / Dispositifs de signalisation (Voyants, afficheurs, indicateurs, appareils de mesure, ...)	Le voyant "Mise sous tension" n'éclaire pas.	8
Etat des protecteurs / Protecteurs mobiles associés à un dispositif de verrouillage	Le dispositif de verrouillage, du protecteur translucide devant l'outil, ne fonctionnent plus. Le démarrage des éléments mobiles est possible protecteur ouvert, les éléments mobiles en mouvement sont accessibles protecteurs ouverts. Remettre en état de fonction ou remplacer les dispositifs de verrouillage.	9

*Mail envoyer le 15/11/17  
16h39.*